

N° 1. — Janvier - Février 1920

PREMIÈRE ANNÉE



REVUE de la CORSE

HISTORIQUE

Littéraire et Bibliographique.



ÉTUDES CRITIQUES DES OUVRAGES
anciens et modernes, français et étrangers,
concernant la Corse.



*Histoire, Géographie, Archéologie, Mœurs, Ethnographie,
Climatologie, Productions, Chasse, Pêche, Beaux-Arts, Minéralogie,
Littérature, Romans, Poésie, Tourisme.*



DIRECTION :

A. CLAVEL, 43, Rue Saint-Lazare, PARIS

IN° ARR. — MÉTRO Nord-Sud, station TRINITÉ.

DÉPOSÉ CONFORMÉMENT À LA LOI — TOUTS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

- I. — *Notice détaillée sur la REVUE. -- Préface. -- Avant-propos.*
 - II. — LES HISTORIENS DE LA CORSE.
Cambiagi : *Istoria del Regno di Corsica*, par M. AMBROSI-R.
 - III. — LES OUVRAGES DIVERS SUR LA CORSE.
Quentin (Albert) : *La Corse*, par M. L. VILLAT.
 - IV. — LA CORSE DANS LES PÉRIODIQUES.
Lejosne (A.) : *Notes sur l'Alpinisme en Corse*, par M. L. BRIET.
 - V. — COUTUMES CORSES D'ANTAN ET D'AUJOURD'HUI.
L'Attacar, par M. J. BUSQUET.
 - VI. — LE TOURISME ANGLAIS EN CORSE.
Benson (Robert) : *Sketches of Corsica*, par M. G. COURTILLIER.
 - VII. — ETUDES HISTORIQUES SUR LA CORSE.
Les noms de famille en Corse, par M. COLONNA DE CESARI ROCCA.
-

PRINCIPAUX COLLABORATEURS :

- AMBROSI-R. (Ambroise)**, Agrégé d'histoire et de géographie ; Conservateur des antiquités de la Corse.
- BLANCHARD (Raoul)**, Docteur ès-sciences ; Professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble ; Directeur de l'*Institut de Géographie Alpine*.
- BRIET (Lucien)**, Homme de lettres, explorateur ; Secrétaire général adjoint de la Société de Spéléologie.
- BUSQUET (Jacques)**, Docteur en Droit ; Maître des Conférences à la Faculté de Droit de Lyon.
- CASTELNAU (Paul)**, Docteur ès-sciences ; Géographe de la Corse.
- COLONNA DE CESARI ROCCA**, Homme de lettres ; Historiographe de la Corse.
- CHAUVET (Paul)**, Docteur ès-lettres ; Professeur au lycée de Mulhouse.
- COURTILLIER (Gaston)**, Agrégé des Lettres de l'Université ; Professeur de première au lycée de Mulhouse.
- DEMONTÈS (V.)**, Docteur ès-lettres ; Professeur d'histoire au lycée d'Alger.
- FILIPPI (Louis)**, Professeur agrégé de l'Université.
- GRAZIANI (Paul)**, Élève diplômé de l'École des Chartes ; Archiviste départemental de la Corse.
- MANSION (Jules)**, Agrégé de l'Université ; Professeur au lycée Ampère.
- R. P. MARINI (Philippe)**, O. S. Bénédictin ; Historien de la Corse.
- MAURY (Ernest)**, Agrégé de l'Université ; Géologue de la Corse.
- VILLAT (Louis)**, Agrégé d'histoire et de géographie ; Auteur d'ouvrages sur la Corse.

Les opinions émises dans les articles sont personnelles à leurs auteurs.

AUX CORSES, AUX AMIS DE LA CORSE,

Cette publication dont l'idée absolument nouvelle a recueilli, malgré les années bouleversées, de précieux encouragements, aura certainement, pour tous les Corses, un intérêt que ne manqueront pas de reconnaître ceux qui en suivront, avec quelque attention, la marche et le développement.

Forcément modeste en ses débuts, en raison surtout de l'augmentation considérable des frais d'impression, elle n'en sera pas moins variée et, grâce à la haute valeur de ses collaborateurs, attrayante par ses commentaires et controverses de tous les ouvrages anciens et modernes qui se sont occupés ou s'occuperont de la Corse. Toutefois son domaine n'étant pas limité, pas plus que le nombre de ses pages, il lui sera toujours permis de traiter toutes les intéressantes questions corse qui auront fait l'objet des études de ses rédacteurs.

Elle s'adresse non seulement aux *intellectuels*, dont l'île a toujours compté un très grand nombre, mais à *tous les Corses* épars sur les divers continents, qui cultivent avec fidélité les souvenirs de leur petite patrie lointaine.

Ils se plairont à revoir et à étudier, sous des développements nouveaux, la littérature captivante et l'histoire parfois confuse de leur pays. Ils prendront certainement goût aux études critiques que publiera la *Revue* sur les écrivains qui en ont retracé les évolutions et dont elle appréciera, comparera, ou discutera les témoignages en toute indépendance. Ils aimeront aussi à connaître les auteurs modernes dont elle pourra controverser librement l'érudition ou les opinions personnelles ; chaque article, d'ailleurs, n'engageant que son auteur.

La publication nouvelle espère obtenir également les adhésions d'un grand nombre de continentaux, et même d'étrangers, qui se sont intéressés à l'île de Beauté et dont l'*Indicateur de la Corse* a recueilli, depuis de longues années, les témoignages de sympathie.

Nous convions tous ceux qui se sont livrés à l'étude attrayante des textes historiques et de la littérature corse à contribuer au développement et à la documentation de cette œuvre en nous apportant, sous leur propre responsabilité, le concours de leur connaissance approfondie des ouvrages et quelquefois de la personnalité littéraire des auteurs anciens qui ont écrit sur la Corse.

Nous convions aussi les amateurs de ces études — et c'est là un des buts entièrement nouveaux de cette *Revue* — à ne pas négliger l'intérêt offert par le livre lui-même et son importance bibliographique. Les livres sur la Corse, anciens et rares, sont dignes en tous points de retenir spécialement l'attention des connaisseurs ; n'a-t-on pas écrit, avec de bonnes raisons, que « la bibliographie est l'antichambre de la science » ?

Il était souhaitable qu'une *Revue* spéciale pût en inspirer ou généraliser le goût, augmentant ainsi le nombre des connaisseurs avertis, et offrir à ceux qui le désireraient un centre commun de recherches et d'études qui n'avait pas encore existé.

D'ailleurs, le relèvement économique de la Corse exigera une connaissance entière du pays et des efforts déjà tentés, par conséquent des écrivains qui s'en sont occupés. Ainsi la *Revue*, par ses études des auteurs corses, s'adresse encore aux dirigeants, aux hommes de la politique et des affaires.

Toutefois les commentaires sur les ouvrages retraçant les mœurs anciennes et les événements historiques ou économiques de l'île ne formeraient qu'un programme incomplet si une large place n'était réservée aux publications nouvelles.

L'idée primitive de la *Revue* était même de s'y consacrer plus particulièrement pour en faire, en faveur de la Corse, un organe de propagande, vant cette originalité commune avec l'*Indicateur* dont elle est issue, de être soutenue par aucune subvention.

Elle nous fut suggérée par les fréquentes demandes de personnes venant à nos bureaux, avant la guerre, en quête de renseignements sur la Corse, pour savoir quels ouvrages elles pourraient consulter afin de connaître, plus complètement que par les guides, l'histoire et la nature d'un pays qui, depuis quelques années, a beaucoup retenu l'attention et la curiosité publiques.

Indépendamment de très nombreux travaux historiques, économiques et descriptifs qui ont été publiés sur la Corse pendant les années qui ont précédé et surtout suivi son annexion à la France, il s'est produit, dans la période antérieure à la guerre allemande, autour de l'île trop peu connue, un mouvement littéraire qui s'est révélé non seulement par d'innombrables articles de journaux, mais par l'apparition, tant en province qu'à Paris, d'ouvrages nouveaux d'un incontestable intérêt dont la recherche est parfois difficile quand on les connaît... à plus forte raison quand on les ignore.

La périodicité de la *Revue* lui permettra de tenir ses lecteurs au courant de toutes ces nouveautés, même de celles paraissant en pays étrangers.

Projetée avant la guerre, les années terribles que nous venons de traverser n'en ont pas fait sombrer l'idée ; au contraire, elle a poursuivi son chemin en recueillant, jusque sur le front des armées, de précieuses sympathies qui lui ont assuré des concours pleins d'espérances.

Des personnalités éminentes, des écrivains dont les œuvres ont justifié les hauts grades universitaires, des auteurs d'ouvrages remarquables sur la Corse, dont nous mentionnons seulement quelques noms, ont bien voulu promettre à la *Revue de la Corse* une collaboration assidue qui l'a engagée à étendre son programme primitif et lui assure une haute tenue littéraire en même temps qu'un intérêt qui ne faiblira pas.

Nous espérons que ce nouvel organe corse sera apprécié et encouragé par un bon nombre des enfants et des amis de la Corse. Ils reconnaîtront le désintéressement de son but et de ses efforts pour faire mieux connaître et mettre plus en lumière notre noble, vaillant et magnifique département insulaire.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

L'abonnement est d'*UN AN* ; il part du *premier janvier* mais peut être pris à toute époque de l'année ; les livraisons déjà parues sont alors envoyées franco.

L'année, en effet, ne peut être scindée, les livraisons qui la composent formant un tout complet, avec tables alphabétique et analytique pouvant y être jointes, dont l'ensemble représente une valeur historique et littéraire qui croîtra avec le temps.

Il est utile de considérer que la disposition substantielle de la composition dans les pages blanches et de couleur permet de renfermer un maximum de texte dans un minimum de pages.

Le tirage étant limité en raison du prix très élevé des exemplaires et afin de conserver complètes les collections réservées, il ne peut être envoyé de spécimens gratuits.

Néanmoins une livraison peut être demandée en vue d'une souscription, moyennant un franc qui sera déduit du montant de l'abonnement s'il est envoyé dans le même mois. — Aucun envoi contre remboursement.

La Revue paraît tous les deux mois, de Janvier à Décembre

REVUE DE LA CORSE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & BIBLIOGRAPHIQUE

Il est d'un usage rationnel de faire précéder toute publication nouvelle d'une déclaration-programme exposant son objet. Cette préface habituelle n'est pas à faire ici puisque c'est à elle, publiée sous forme de notice, que nous devons presque tous les abonnés qui nous lisent aujourd'hui.

Pour ceux qui n'en ont pas eu connaissance, nous la reproduisons dans la partie annexe de cette livraison, afin de ne pas lui faire occuper dans le texte la place que nous voulons laisser la plus large aux intéressantes communications de nos collaborateurs.

Les idées que nous avons exposées et que nous nous efforcerons de mettre en pratique s'adressent aux esprits cultivés ou avides de s'instruire, qui ne se contentent pas d'apporter à leurs lectures une attention fugitive et superficielle.

Leur application à toute la littérature française, aurait pu échouer devant l'immensité de la tâche à accomplir, mais elle a toute chance d'aboutir ici à un résultat pratique, dont l'utilité est, pour ainsi dire, tangible, parce qu'elle se limite à un champ défini, circonscrit dans une histoire qui forme par elle-même un tout complet et isolé, comme la nation Corse elle-même l'a été longtemps du reste du monde, comme son territoire l'est lui-même par sa nature insulaire.

La nouvelle *Revue de la Corse* n'est pas la première qui ait porté ce nom. Une publication, de beaucoup antérieure, parut sous ce même titre à Bastia, en 1832. Elle changea bientôt son nom pour s'appeler, moins heureusement, *L'Insulaire Français*. Une autre fut créée, en novembre 1895, par M. Raphaël de Suzzoni, dont le programme, se rapprochant sensiblement du nôtre, portait : *Etudes des questions intéressant la Corse*. Toutes deux eurent malheureusement une existence éphémère.

Notre *Revue* s'efforcera d'avoir une vie plus durable, s'inspirant en cela de son parrain, *L'Indicateur-Guide de la Corse*, entré dans sa douzième année. Pour atteindre ce résultat enviable la *Revue de la Corse* compte sur le concours assidu de ses érudits collaborateurs et sur la fervente et fidèle propagande de ses abonnés dont le nombre, comme chacun le sait, constituera sa force.

LA DIRECTION

AVANT PROPOS

La tâche entreprise par M. Clavel, et à laquelle nous avons applaudi de toutes nos forces, en lui promettant notre concours désintéressé et assidu, est une de celles qui nécessitent à la fois de la patience, de l'érudition et du temps. Il manquait à la Corse et à tous ceux qui s'intéressent à elle un recueil critique des travaux passés et présents concernant une île dont la renommée ne date pas seulement de Napoléon 1^{er}, mais d'une époque bien plus reculée. Sans doute quelques écrivains, tels que Rossi, dans ses Osservazioni storiche, (1) le prince Roland Bonaparte, à propos d'un livre qu'il intitulait Une excursion en Corse, (2) le docteur Mattei, dans ses Annales (3) avaient déjà songé à donner la liste des ouvrages, dans lesquels l'historien ou l'amateur pouvaient puiser ; sans doute, plus récemment, la Société des sciences Historiques et Naturelles de la Corse avait commencé à publier une Bibliographie des Travaux Scientifiques (4) relatifs à la Corse, mais jamais on n'avait encore analysé les œuvres qui constituaient l'historiographie insulaire et donné ainsi aux amateurs de l'histoire le moyen de choisir entre tant de publications. Tout dernièrement M. Colonna de Cesari Rocca, bien qualifié pour traiter le sujet, avait rédigé en guise d'introduction à son Histoire de la Corse (5), écrite en collaboration avec M. Louis Villat, une courte mais suggestive étude sur l'évolution de l'historiographie corse : le plan de son livre ne lui avait pas permis de développer suffisamment un chapitre qui est comme le prologue de l'histoire.

M. Clavel a donc voulu combler une lacune. Indiquer au public qui s'intéresse à la patrie de Napoléon les livres où il pourra trouver les renseignements qu'il recherche, les analyser rapidement, en montrer les avantages et les inconvénients, mettre en garde contre les principaux défauts ou les erreurs les plus importantes, les apprécier en un mot dans leur forme et dans leur fond, telle est la tâche déjà considérable que la Revue se propose. Elle ne suffit

(1). Cf. Bulletin de la Société des sciences H. et N. de la Corse, années 1895 à 1906, 13 vol. de 350 à 450 p.

(2). Paris, 1891 ; grand in-8° de 273 pages avec de nombreuses gravures.

(3). Publication mensuelle des années 1877-79.

(4). Bulletin de la dite Société, année 1912.

(5). *L'évolution de l'historiographie corse* ; Paris, 1916, 28 p.

pas. Il faut aussi que l'amateur séduit par la valeur ou le mérite de l'ouvrage puisse aisément en tirer profit. Quel meilleur moyen de consulter un livre que de le posséder dans sa bibliothèque ? De quelle utilité serait la meilleure des publications si elle était précieusement enfoncée dans les archives d'une ville trop éloignée du travailleur ou d'un particulier jaloux de son trésor ?

M. Clavel s'est donc proposé de rechercher partout, en France comme à l'étranger, les exemplaires devenus rares afin de les procurer à ses abonnés. Nous l'en félicitons. Ceux qui, comme nous, isolés dans une île ont échoué dans leurs recherches et renoncé à certains travaux, parcequ'ils n'avaient pas le livre capital sur la question qui les attirait, le remercieront d'avoir songé à compléter son entreprise bibliographique par celle du bibliophile. Ainsi la Revue joindra à l'étude théorique les avantages pratiques et ceux-ci ne sont pas moins indispensables que celle-là.

A. AMBROISI-R.

LES HISTORIENS DE LA CORSE

CAMBIAGI : Istoria del Regno di Corsica.

On peut se rendre compte de l'utilité de posséder un auteur à propos d'un ouvrage important qui parut au XVIII^e siècle, qui fut le premier à fonder l'histoire de la Corse sur les documents et dont la lecture est presque indispensable à quiconque veut s'occuper du passé de cette île. Il est pourtant aujourd'hui d'un achat presque impossible. Nous voulons parler de CAMBIAGI. Il inaugure cette lignée d'historiens que l'annexion de la Corse par la France intéressa, émut même et qui s'efforcèrent d'en conter les malheurs. Cambiagi est de 1770 ; l'abbé de Germanes achevait son récit en 1776, Pommeréul en 1779, Limperani en 1780.

L'abbé Giovacchino Cambiagi, de Florence, a été surnommé par son émule Limperani « l'imbruglione ». Il ne mérite pas cette épithète. Il était à peine âgé de dix-huit ans quand la destinée le mit en rapports avec un certain nombre de Corses, exilés de leur patrie par la lutte avec les grandes puissances de l'Europe et avec la République de Gênes, au XVIII^e Siècle. Il s'intéressa à leurs récits et se mit à écrire une histoire de l'île, en utilisant d'abord une bibliographie abondante, qu'il cite à la page XII du premier volume, puis certains documents extraits des archives de Pise, autrefois

maîtresse de la Corse, les chartiers des moines Camaldules ou de l'ancien monastère de Monte-Cristo. Il avait également à sa disposition la compilation récemment parue de Muratori sur les chroniques et annales pisanes ou génoises, et l'*Italia Sacra* d'Ughelli. Il les pillait abondamment et put ainsi donner à son œuvre une apparence d'érudition. Il se procura en outre une masse énorme de renseignements et de pièces officielles auprès des réfugiés corses en Toscane et parvint à réaliser son projet d'écrire une histoire volumineuse qu'il intitula : *Istoria del regno di Corsica, arricchita di diversi documenti, bolle, annotazioni, etc.* Il la dédia à la « Sacra Reale Maestà » du roi de Prusse, Frédéric III; sa renommée était liée à celle d'un royaume dont la prospérité et la bonne fortune pouvaient éblouir un jeune écrivain. En lisant la dédicace, on reste d'ailleurs surpris par les expressions d'une flatterie excessive et par les témoignages d'un enthousiasme immodéré.

Cambiagi commence dans sa Préface par donner l'idée des avantages de l'histoire et des mobiles qui l'ont poussé : « Un jeune homme y trouve l'occupation la plus honnête et la plus agréable; il exerce son talent, complète son instruction, s'habitue aux exercices laborieux et acquiert de l'expérience. C'est une école à laquelle les monarques et leurs sujets peuvent apprendre, et c'est la source de tous les faits intéressants ». Il ajoute : « Aucun livre ne peut jusqu'ici renseigner le public sur les vicissitudes de la Corse; aucun n'est complet ou impartial; les uns sont favorables aux Corses; les autres aux Génois ou aux anciens maîtres de l'île ».

Partant de là, Cambiagi critique Giovanni et Montegiani, les anciens chroniqueurs, pour avoir accueilli trop favorablement les légendes et les fables. Il déclare que depuis Filippini, aucun historien n'a fait connaître les événements qui se sont déroulés, et qu'il a tenté de composer son récit pendant les quelques heures de loisir que lui ont laissées ses études. Ses amis, auxquels il l'a montré, lui ont conseillé de le publier, mais il a voulu d'abord, pour guider le lecteur dans le dédale des événements et des légendes, l'enrichir de documents, bulles, etc, et consulter beaucoup d'auteurs anciens. Il annonce enfin qu'il publiera son ouvrage par quatre feuilles à la fois.

Cette publication devait tout d'abord se faire en deux parties : l'une réservée à l'antiquité, l'autre aux Temps modernes. Mais la matière fut si abondante que pour ne pas priver le

public de ses recherches, il se décida à une édition en quatre volumes.

Le premier contient un aperçu géographique et l'histoire de la Corse depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1553.

Le deuxième va de 1553 à 1725.

Le troisième de 1725 à 1770.

Le quatrième aurait compris l'histoire religieuse de l'île et la vie de ses grands hommes jusqu'à Paoli. Mais l'auteur changea par la suite d'idée, faute d'un plan rigoureux, et, entraîné par son récit, il fut obligé de conduire, dans ce quatrième volume, les événements jusqu'à son époque. Il devait plus tard juger lui-même que son œuvre méritait correction et il songeait à la refondre ou à la corriger, comme il le disait déjà, dans la conclusion de son dernier chapitre⁽¹⁾. A. Rossi prétend que ce projet fut mis à exécution et qu'il vit le manuscrit d'une nouvelle édition où les faits étaient racontés jusqu'en 1798⁽²⁾. On peut regretter que ce second travail n'ait pas été livré à l'imprimerie, en songeant au profit que l'on retire de l'édition de 1770-1772.

Analysons donc rapidement celle-ci. Chaque volume est précédé d'une introduction qui résume brièvement les faits qui y sont exposés, et suivi d'un index alphabétique, un peu trop sommaire il est vrai, mais qui rend cependant des services.

Le tome I est divisé en six livres ; le premier se termine avec la légende d'Ugo Colonna et l'expulsion des Sarrasins. On y trouve beaucoup de renseignements sur la conquête romaine, avec toutes les citations extraites d'Hérodote, de Tite-Live et de Sénèque ; une longue dissertation sur Ugo Colonna et sur ses descendants, à propos desquels on remarque que l'auteur se sert surtout de Giovanni, dont il a parlé cependant avec dédain dans sa préface ; enfin plusieurs chartes de donation et le testament de la comtesse Mathilde, qui ont été copiés aux archives de la Chartreuse de Pise⁽³⁾.

Le deuxième livre commence avec Arrigo bel Messere. On y trouve les bulles des Grégoire VII, Urbain II, Célestin II, relatives aux événements du XI^e siècle, des actes d'hommage et d'inféodation extraits de Muratori et aussi les légendes conservées par Giovanni sur Orso Alamano et les seigneurs de l'Au delà des monts.

(1). Tome IV, p. 356.

(2). Bulletin Corse, année 1909 : Géographie de A. Rossi, p. 31.

(3). Cf. le Bulletin corse qui les a publiés en 1889 (108 pages).

Le troisième est consacré à l'expulsion des Pisans par les Gênois. Cambiagi utilise ici constamment les *Annales Pisane* et il en cite de nombreux extraits, ainsi que la « *Dissertazione sul dominio antico pisano* d'un professeur de Pise au XVIII^e siècle (1).

La quatrième livre entreprend ensuite le récit des démêlés que les rois d'Aragon, mis en possession de la Corse par Boniface VIII, eurent avec les Gênois à la fin du XIII^e siècle. Les documents originaux, relatifs à cette inféodation, sont ici transcrits. On y trouve également la convention par laquelle les Gênois accordèrent aux Bonifaciens de nombreux privilèges (p. 240). Il n'est pas exagéré de dire que le récit de cette période de 40 ans, jusqu'en 1335, abonde en citations précieuses et qu'on ne saurait parler des prétentions aragonaises sans avoir consulté Cambiagi.

Le livre V, de 1335 à 1425, offre le même intérêt sur les rapports de la papauté et de l'Aragon. On y voit les pontifes traiter les rois espagnols comme des vassaux, les menacer même de retirer leurs faveurs (cf. la lettre d'Urbain au roi Pierre en 1364, p. 290) et les princes s'humilier devant le Saint-Siège. Cambiagi réédite les niaiseries que Giovanni avait déjà écrites au sujet des Giovannali, mais il en fait plus nettement que celui-ci une révolte paysanne exploitée par la noblesse.

Avec le livre VI s'achève le premier volume. Il contient le récit des événements qui placèrent la Corse sous l'Administration de l'Office Saint-Georges. On y lira beaucoup de pièces officielles sur les rois d'Aragon et les relations Liguro-Corses, sur la lutte contre la féodalité insulaire, sur le commencement de la guerre avec les Français. Celle-ci se trouve par conséquent coupée en deux, et il n'y a pas lieu d'en être surpris, car les divisions introduites dans le développement sont assez factices. Peut-être correspondent-elles aux nécessités d'une publication qui se faisait par feuilles et par quantité de matière à peu près identique. En résumé ce premier volume a 384 pages et chaque livre de 60 à 65 pages.

Avec le deuxième volume, on aborde l'histoire de Sampiero. Les renseignements recueillis par l'auteur sont plus abondants et son récit se fait plus détaillé. Il a consacré 332 pages et 6 livres à cette histoire de la fin du XVI^e siècle et à celle du XVII^e siècle. Ses sources sont d'ailleurs aujourd'hui

(1). Elle a été publiée par le Bulletin corse en 1887 (44 pages).

bien connues ; ce sont par exemple la *Chronique* de Filippini, éditée par le Bulletin corse (1), le « Merello », l'Anonyme de la Haye (1739), etc. Elles ne lui permettent pas d'apporter beaucoup de nouveauté dans les faits. C'est ainsi que le traité de Cateau-Cambrésis reste pour lui un caprice des princes, non une conséquence économique et religieuse de l'époque, que la mort de Sampiero est un crime de Vittolo, alors que les archives de Gênes nous ont permis de savoir que son rôle fut insignifiant (2). On trouve toutefois quelques documents dans ce volume, brefs et bulles de Pie V et décrets du sénat de Gênes, l'état du budget de l'île (recettes et dépenses) en 1704-1705, concessions à la ville de Calvi, etc. Le XVII^e siècle, pour lequel Filippini manque, est réduit à peu de chose, (une quarantaine de pages) ; la vie politique et les événements militaires ont disparu dans une nation courbée sous l'exploitation ligurienne, et l'état social ou économique n'intéresse pas encore les historiens. Le livre XII est consacré à l'établissement de la colonie grecque en Corse.

Le troisième volume est rempli par les luttes de l'indépendance (1729-1755) ; il comprend huit livres et 318 pages. Cambiagi est favorable à la révolte et il dira dans la préface avec une partialité évidente : « Essendosi sollevata la nazione per giusti motivi ». On se rend facilement compte que cette partie de l'histoire lui est plus familière, ses sources (la *Giustificazione*, le *Disinganno intorno alla guerra di Corsica*, Muratori) plus variées, ses jugements plus originaux. C'est ainsi qu'il attribue la révolte de 1729, non au désir de rejeter définitivement la tutelle génoise, mais à celui, plus modeste, de l'adoucir et de réagir contre la tyrannie du XVII^e siècle. C'est ainsi également qu'il comprend bien et montre que la Corse devint un champ de bataille pour les deux puissances rivales, France et Autriche d'abord, France et Angleterre ensuite, un objet de convoitise pour l'Espagne déjà maîtresse d'une partie de l'Italie : le rêve des Aragonais, au XIV^e siècle redevenait celui des Bourbons d'Espagne au XVIII^e siècle (livre XVII). Désormais les documents abondent et donnent à l'ouvrage sa véritable valeur ; ce sont eux qui parlent et permettent au lecteur de se faire une opinion. On ne peut pas nier que la méthode soit bonne. Le seul reproche qu'on pourrait lui faire serait d'alourdir le récit et de fatiguer le lecteur. Mais nous aurions tort de nous en

(1). Années 1888, 1889, 1890.

(2). Cf. l'étude du P. Marini, O. S. B. sur la mort de Sampiero dans le Bulletin corse de 1914.

plaindre, car les documents sont l'expression même des sentiments qui agitaient les auteurs du drame, comme l'écrit Cambiagi, page 208. Entre autres pièces intéressantes, on y trouve la pathétique proclamation de Giacinto Paoli et de Luigi Giafferri du 1^{er} janvier 1739, qui se termine par cette phrase : « *Melius est mori in bello quam videre mala gentis nostrae* ». (p. 218), ou le détail du recensement ordonné par le général de Maillebois et qui fixa le chiffre de la population à 202.517 habitants (p. 249), ou encore l'édit de Marie-Thérèse en 1746, etc. Ajoutons qu'à ce volume est rattachée une carte corographique de l'île avec ses divisions provinciales, gravée par Gaspero Pecchioni ; dans un cartouche est figurée la tête de Maure au bandeau relevé et dans un autre coin une Corse casquée, cuirassée, armée et assise sur un rocher, que garde un chien corse.

Le quatrième et dernier volume qui tout d'abord devait être consacré à la Corse religieuse et à la vie des hommes illustres du pays (cf. préface du tome I) est en réalité plein de l'histoire de Paoli. Il commence avec l'année où celui-ci débarqua, en 1755 ; deux cents pages lui sont réservées, ainsi qu'à son gouvernement et 150 autres aux mesures adoptées par Louis XV pour pacifier la Corse et la rendre française. Il n'y a pas de doute que par la richesse encore plus grande de la documentation, par les détails si complets que l'auteur a pu se procurer auprès des personnages rencontrés en Toscane, ce volume offre un intérêt de premier ordre. On y trouve presque tous les documents relatifs à l'affaire du visiteur apostolique, réclamé par Paoli au pape en 1760, des lettres pastorales, des instructions pontificales, des édits du Sénat, la correspondance échangée entre le Saint-Siège et la République ; nous y relevons également les « gride » et manifestes du suprême conseil et de la junte de Corse, les actes constitutifs de l'université, de nombreux détails sur la prise de Capraja par la flotille insulaire, (p. 138-150), sur l'arrivée des Français dans l'île, sur les rapports de Choiseul avec Paoli, etc. L'affaire de Pontenovo est brièvement contée, comme il convient à un simple incident de guerre, car si cette journée fut décisive pour le sort de la Corse, ce fut pour d'autres raisons que la défaite. Les 140 pages qui suivent sont remplies par les événements des deux années 1769-1770 et surtout par la transcription du procès-verbal de la Consulte de 1770 qui scella l'accord entre la nation corse et la France.

Ainsi se termine *l'Istoria di Corsica* en quatre gros volumes de plus de 1350 pages. Les historiens la consultent tou-

jours avec fruit et les nombreux documents qu'elle contient lui conserveront un intérêt durable. Sans doute les défauts sont nombreux, regrettables. On lui a souvent reproché son style verbeux, lourd, indigeste même. Les exemples en sont fréquents ; deux ou trois phrases prises au hasard suffiront à en donner l'idée. Quand il raconte la mort d'Anton Francesco d'Ornano, frère d'Alphonse, il s'exprime ainsi : « *Rese lo sventurato giovine l'immaturo tributo che i mortali contraggono colla nascita ; II, 246.* » Pour montrer la faiblesse de caractère du comte de Boissieux, il écrit : « *Ci voleva poco per dissuaderlo da una cosa in di cui favore fosse stato già prevenuto ; III. 219* » et plus loin, parlant de sa disparition « *godeva di sua vita il cinquantesimo terzo anno quando pagò alla natura questo necessario tributo* ».

On a dit aussi que les deux premiers volumes manquaient de sens critique, ce qui n'a pas lieu de nous surprendre, puisqu'il s'agit de faits encore mal connus. C'est ainsi que, malgré son dédain pour Giovanni, il lui emprunte l'histoire de Lanza Ancisa et de sa conquête de l'île ; qu'il développe la légende d'Ugo Colonna sur l'authenticité de laquelle les discussions sont toujours ouvertes ; qu'il invoque la donation de Constantin, en 323, au pape pour prouver que Colonna fut le délégué d'Etienne IV, véritable propriétaire de l'île ; qu'il utilise sans se méfier les chartes de Muratori. Il attribue la rivalité des Pisans et des Génois en Corse à une simple jalousie de ces deux républiques, sans voir combien d'intérêts les séparaient et les obligeaient à prendre cette île pour champ de bataille. Il a de la peine à se diriger au milieu des conflits issus de la féodalité, des événements qui encombrèrent les XIII^e et XIV^e siècles. Il faut bien reconnaître d'ailleurs qu'il aurait fallu une étude minutieuse et une critique avertie des textes pour y démêler la vérité. Notre confrère Colonna de Cesari Rocca devait être le premier à notre époque à introduire un peu de clarté dans cette période : quant à Cambiagi, il s'en déclarait incapable, quand il écrivait : « *Disser- tant sur un royaume qui a été soumis à tant de maîtres et agité par tant de guerres, il est malaisé de démêler leur histoire et je refuse de me considérer à ce point de vue comme un historien* ».

La critique contemporaine a fait aussi valoir que les deux derniers volumes ont été empruntés à des sources parfois contradictoires, car Cambiagi, désireux avant tout d'éviter l'omission, prend partout où il trouve, sans discernement, et incorpore au récit les communications de ses correspondants, qui abusent parfois de sa crédulité. On lui a reproché

également sa partialité pour la Corse et pour les Corses, pour Paoli en particulier qu'il a connu et admiré. On a épilogué enfin sur ses erreurs fréquentes, sur ses oublis, sur ses longueurs, sur ses jugements précipités à propos des faits contemporains, sur son récit indigeste. Mais en somme on est bien obligé de reconnaître le mérite d'un jeune homme qui s'attela à une œuvre aussi importante et nous donna une histoire complète du pays, la première, qui se passionna pour son sujet au point d'être dominé par lui et qui laissa à la postérité un ouvrage méritoire que tout historien de la Corse devrait posséder parce qu'il lui sera toujours profitable d'y recourir.

Pour terminer, ajoutons que l'impression de l'*Istoria di Corsica*, poursuivie pendant les années 1770 et 1771, est très soignée, les caractères d'une grande netteté, les faux-titres ornés de jolis frontispices, les livres ou chapitres séparés souvent par de beaux cartouches. Nous en connaissons deux éditions, sans nom d'imprimeur et de ville, l'une d'un grand format in-4° et l'autre d'un format plus petit, mais en quatre tomes également, imprimés à Florence.

A. AMBROISI-R.

Agrégé d'histoire et de géographie.

LES OUVRAGES DIVERS SUR LA CORSE

QUANTIN (A.): *La Corse, la Nature, les Hommes*¹.

Voici un livre d'enthousiasme et de bonne foi, complet et solide, tout à la fois compact et élégant, répertoire précieux de toutes les choses de Corse, véritable encyclopédie régionale. Dès le jour qu'il parut, il conquit tous les suffrages et, de même que la Corse avait séduit M. Albert Quantin, il advint par un juste retour des choses que le livre de M. Albert Quantin séduisit tous ceux à qui la Corse est chère. On le plaça d'emblée au premier rang et nous pouvons facilement, après cinq ans écoulés, en démêler les raisons essentielles et durables.

Remarquons d'abord la variété et l'ampleur des ques-

(1). Les articles des Collaborateurs de la *Revue*, inspirés par leur dévouement désintéressé à la cause de la Corse, sont toujours écrits pour faire connaître des ouvrages intéressants et jamais dans un but de réclame. Nous le prouvons en publiant, dès ce premier numéro, le compte-rendu de l'œuvre de M. Quantin qui n'a nul besoin de publicité car elle est épuisée et ne se trouve plus en librairie.

tions abordées par M. Quantin : Toutes les régions de l'île défilent devant nos regards charmés. Puis un peu de statistique, un aperçu de l'histoire Corse, quelques considérations sur la langue et les mœurs. Voici le résumé de l'enquête Clémenceau, précédant toute une série de développements sur l'esprit de clan, la vendetta et le fonctionnarisme, sur les voies de communication, le régime douanier, le tourisme et le développement économique... Tous les aspects de la question Corse se retrouvent ici.

Rien de ce qui intéresse la Corse n'est resté étranger à notre auteur, qu'il s'agisse de la nature ou des hommes, du présent ou de l'avenir, — et telles sont précisément les quatre rubriques entre lesquelles M. A. Quantin a réparti les renseignements les plus copieux, les plus vivants et les plus patiemment recueillis. On observera peut-être que ce plan manque de rigueur, que certains chapitres empiètent les uns sur les autres. Mais il était bien difficile d'éviter cet écueil et nous aurions mauvaise grâce à blâmer M. Quantin pour avoir animé la splendeur des paysages Corses en situant les souvenirs historiques qui s'y rattachent, en rappelant quelques traits des mœurs locales. Suivons-le donc sans résistance par les chemins où il a entrepris de nous conduire : ils sont agréables et tout remplis de la plus vive lumière. Convient-il de faire des voies de communication une chose du « présent » et de rejeter dans l'« avenir » les considérations relatives à l'agriculture insulaire ? La distinction est peut-être vaine, mais le reproche serait sans portée. Ne suffit-il pas que ces chapitres soient riches de matière exacte, utiles à méditer ? Et si l'auteur, en faisant connaître la Corse, la fait mieux aimer, son dessein essentiel n'est-il pas rempli ?

Car M. Quantin apporte à sa vaste enquête la sympathie vivante et agissante qui fait que l'on comprend mieux. Il ne lui a pas échappé que le visage de la Corse était chose mobile et que, pour en retracer les aspects variés où se traduit l'âme d'une race, il lui manquait d'être né Corse. Mais cela encore lui sera pardonné, car une banale curiosité n'est point en lui : des sentiments profonds l'émurent et l'inspirent : « la surprise, l'intérêt croissant, l'émerveillement, l'amour. Animé de pareilles dispositions, M. Quantin a essayé de tout voir par lui-même, de se rendre compte, d'apporter en telle matière le résumé des connaissances acquises et en telle autre le résultat de ses observations personnelles et de ses réflexions. Ne lui demandons pas ce qu'il n'a pas eu le dessein de nous donner et ne le laissons pas en

proie aux spécialistes. Les historiens ne trouveront ici que des renseignements rapides, forcément superficiels et parfois inexacts, ils regretteront le dédain avec lequel M. Quantin traite de « néo-savants » les érudits qui ont ruiné la légende d'un Sambocuccio vivant au XI^e siècle, ils auront sur la remarquable diplomatie de Louis XV une opinion plus équitable par où s'éclairent les raisons profondes de l'annexion de la Corse. Les économistes et les sociologues, tous ceux qui ont à cœur le relèvement de l'île, ne pourront en vouloir à M. Quantin de quelques jugements rapides et injustifiés, car il est impossible de ne pas être frappé par le très grand effort d'impartialité qui anime notre auteur. Il n'accepte point tous les préjugés que tant de faveur entoure s'il consent à expliquer ce qui choque les observateurs superficiels. Pourquoi s'étonner, par exemple, de rencontrer tant de femmes pliées aux durs travaux de la campagne ? Oublierait-on que l'absence des hommes, occupés à la lutte contre Gênes, s'explique par l'histoire ? Oublierait-on, au surplus, ce qui se passe tout simplement dans la plupart des campagnes françaises ? Chevalier de la plus noble et de la plus juste cause, M. A. Quantin a entrepris la « défense et illustration » de la Corse.

Il le fait comme un artiste amoureux de son modèle et pare ses développements de toutes les grâces d'un style fleuri et poétique, fort agréable à lire et généralement de la plus élégante distinction. Ce dernier mérite apparaît dès le premier coup d'œil. Certains chapitres se présentent à nous sous un titre pittoresque, légèrement maniéré : « la côte enchantée... Le cœur et ses rameaux.... le diadème... » Pour dire les beautés supérieures de la Corse, dans l'incomparable lumière qui les environne, il n'est point de termes trop jolis ni de comparaisons trop gracieuses : « Après l'avoir comblée de tous leurs dons, les fées qui la dotèrent, enveloppèrent son berceau d'une clarté idéale, transparente et douce. » Et M. Quantin entonne un véritable hymne au soleil qui donne à la Corse « des bals de lumière » et grâce auquel les touristes émerveillés, pèlerins passionnés de la beauté des choses, de se mouvoir « dans un poudroisement de pierreries. » Cendrillon, y perdant sa sandale, ne la retrouverait pas « parce que son cristal brillant ne se distinguerait pas sur le sol endiamanté. » Aux litanies en l'honneur de la Corse, il ajoute quelques invocations délicates et émues qui font penser, toutes proportions gardées, à celles dont Renan, sur l'Acropole, saluait Athéna la divine : séjour divin, remarquable bijou, pure émeraude enchâssée dans

une monture de saphir, île parfumée d'où s'exhale une senteur de térébinthe...

M. Albert Quantin s'est fait une âme Corse. Ayant pénétré dans les cabanes des haufs plateaux, il a supporté la fumée du brasier nocturne pour jouir au réveil de la splendeur de l'aurore. Ayant vu les Corses au travail dans le passé et dans le présent, il les a aimés. Et quand il lui faut quitter ce pays de rêve et d'enchantement, il ne peut se défendre d'un peu de mélancolie : qu'est-ce que l'avenir réserve à l'île « gueuse » qui produit, ainsi que le remarquait M. de Moro-Giafferri, « des fleurs, des rochers et des hommes ? » Elle produit des hommes, et par conséquent tout l'avenir lui appartient. « Ce chapitre, écrit quelque part M. Albert Quantin à propos de l'agriculture, doit être le chapitre de l'espoir. » Ce livre tout entier — et telle est la raison profonde de sa valeur et de son succès — est un livre d'espoir.

LOUIS VILLAT.

Agrégé d'histoire et de géographie

LA CORSE DANS LES PÉRIODIQUES

LEJOSNE (André) : Notes sur l'alpinisme en Corse.

Le récit de M. Lejosne est d'un très grand intérêt touchant les ascensions déjà accomplies dans les plus hautes montagnes de la Corse. « Si la plupart des sommets ont été gravis maintenant, il reste de nombreux problèmes à résoudre pour atteindre les cimes par des itinéraires non encore parcourus. Mainte arête est vierge de pas humains et telle paroi recèle des couloirs et des dalles où l'homme ne s'est point encore aventuré ». L'auteur commence par diviser la ligne de partage des eaux de la Corse en trois régions bien distinctes : la partie septentrionale, qui s'étend du Cap Corse au Col de Tendo ; la partie centrale, du col de Tendo au col de Vizzavona ; et la partie méridionale, du col de Vizzavona à la pointe de Bonifacio, ces divisions sont représentées par une carte au 80.000^e, d'une précision parfaite et occupant deux pages de la publication. La partie centrale l'emporte de

(1) Les grandes Revues de Paris et de la Province ont souvent publié sur la Corse des articles très intéressants qui restent presque toujours inconnus en dehors de leur clientèle habituelle. Nous nous sommes efforcés de les rechercher pour les tirer de l'oubli et les présenter successivement aux lecteurs de la *Revue de la Corse* en leur facilitant les moyens de se les procurer s'ils le désirent.

(Note de la Direction).

beaucoup sur les deux autres, comme renfermant les pics les plus élevés. Il y existe, outre les groupes du Monte d'Oro et du Monte Rotondo, le massif du Monte Cinto, région remarquable par ses escarpements imposants et ses dentelures audacieuses.

Le massif du Monte Cinto s'étend de la Punta Radiche au Capo de la Cuculla, et ses cimes principales sont le Monte Corona, la Punta Minuta et la Paglia Orba. De cette arête se détachent des chaînons, dont l'un supporte le point culminant de la Corse, le Monte Cinto (2710 m.).

L'auteur décrit minutieusement la chaîne et ses ramifications, puis il est question des voies d'accès qui s'offrent à l'Ouest et à l'Est, ainsi que des moyens de communication et des ressources sur lesquelles un alpiniste pourra compter. Il y a lieu, à cause de l'éloignement et de la rareté des villages proches, de camper au pied même de la montagne, dans les vallées qui en découlent, où se trouvent des stations pastorales. Quelques mots ensuite sur le mouflon, les forêts et les bandits, « de très braves gens, au fond, quoique ayant bien quelque homicide sur la conscience », sur la question de l'eau, l'accessibilité des cimes et la durée des ascensions.

Cela fait, M. Lejosne donne un aperçu rapide des principales courses à effectuer dans le groupe du Monte Cinto en indiquant d'une façon sommaire, mais avec clarté, l'histoire des ascensions. Il parle successivement de la Punta Minuta, sorte de nœud orographique, du Capo Larghia et des pointes qui l'entourent, du Monte Cinto et de sa crête, de la Punta Rossa, de la Punta Missadio et de la Stranciacone ; plus au Sud, il suit les divers chaînons qui se présentent pour aboutir à la magnifique Paglia Orba, au Capo Tafonato, montagne étrange percée en son milieu d'une gigantesque arche naturelle, à la punta Castelluccia et à l'arête dite les Cinque Frati.

Il résulte de ces renseignements écrits en l'année 1911, que jusqu'alors cette splendide région n'a été pour ainsi dire visitée et gravie que par des alpinistes étrangers, autrichiens, allemands, anglais, italiens. Dans la nomenclature des ouvrages relatifs à l'ensemble du massif, il ne figure aucune revue alpine française. Le Monte Cinto seul a été vaincu par nos grimpeurs. M. André Lejosne et son ami M. Julien Odier ont mis fin à cette indifférence des Français pour les hautes cimes de la Corse et nous leur devons la première description du massif du Monte Cinto dans notre langue, et ces descriptions sont artistement complétées par cinq superbes photo-gravures hors texte merveilleusement présentées et

accompagnées par la carte-esquisse la plus complète du massif du Monte-Cinto.

Pour terminer cet intéressant article de plus de cinquante pages l'auteur résume en quelques mots ses impressions générales sur la Corse.

Cette île est vraiment le paradis des touristes. Les beautés naturelles qu'elle renferme sont sans nombre ; il n'y manque que des monuments. Mais si l'archéologue ne trouve pas là grand aliment à ses travaux, en revanche le « peintre, le photographe, le poète, le moraliste, le naturaliste goûteront une ample moisson de sensations neuves, de sujets pittoresques, de caractères étranges, de coutumes arriérées, de plantes rares ou d'insectes indigènes, qui seront pour eux matière à observation ou à études... qu'ils aillent donc à Cynros, et ils n'auront plus qu'un désir : y retourner ».

Lucien BRIET.

COUTUMES CORSES D'ANTAN ET D'AUJOURD'HUI

L'Attacar

Du vieux chroniqueur Pierre Cynrée qui vivait au XV^e siècle, aux historiens les plus modernes, c'est un fait constaté de façon unanime dans les annales de l'île : les Corses se sont en tous temps montrés spécialement chatouilleux pour tout ce qui touche à l'honneur des femmes. Peu de chose est nécessaire pour ternir la réputation féminine, et l'auteur de l'acte dont la réalisation entraîne une telle conséquence ne peut ignorer qu'il se rend coupable d'un des outrages les plus graves qui puisse être commis. Cet outrage est ressenti aussitôt, avec une extrême violence, par chacun des membres de la parenté à laquelle appartient la femme offensée, et elle peut exposer l'individu responsable à l'inimitié de toute cette famille. D'une telle insulte, il est possible de dire en principe ce que l'abbé Rossi écrivait d'un autre genre d'injure, *le Rimbecco* : « Non si lava che col sangue... fa lo stesso di procurarsi un archibusata »... Du moins en était-il ainsi jadis dans la rigueur et la pureté des vieux usages et l'on peut penser encore aujourd'hui que pour une grande part, c'est une des circonstances où le sentiment de l'honneur chez nos compatriotes de l'île reste le plus sensible.

Au nombre des outrages qui avaient de tels effets, il convient de noter, pour ses formes bizarres, celui qui jusqu'à la fin du XVIII^e siècle a porté dans le pays le nom d'*attacar*.

D'apparence assez insignifiante en lui-même pour nos yeux d'observateurs du XX^e siècle, l'acte ou les actes qui étaient ainsi désignés se voyaient autrefois attacher par la coutume une signification d'une telle gravité, que la *giovinetta* qui en était l'objet même contre sa volonté la plus certaine, en restait irrémédiablement compromise pour la vie. Dorénavant, aucun époux, l'auteur de l'*attacar* excepté, ne se rencontrerait jamais sur son chemin. A son passage, les honnêtes femmes détourneraient la tête.

Et pourtant, combien singulière semblent aujourd'hui certaines des circonstances d'où résultait ainsi le déshonneur pour la jeune fille. Il n'était nullement nécessaire en effet, pour que l'*attacar* produise ses mêmes conséquences de compromission, qu'il se soit manifesté sous la forme hardie d'un baiser, ce dernier fut-il pris par violence. Le seul fait de la part d'un homme *de toucher volontairement du doigt une femme au visage*, même malgré elle (*toccare il viso*), ou *de lui effleurer ou serrei les mains* (*toccare le mani*) ou enfin *de la décoiffer* (*togliere, levare la scuffia*) suffisait, surtout si la scène s'était passée en public, à faire de la malheureuse une créature jugée à jamais incapable d'être admise à fonder un foyer. Tout au moins ne pouvait-elle se marier dorénavant qu'avec celui qui l'avait outragée. Ce qui présente un haut intérêt, c'est de remarquer l'ancienneté d'origine des coutumes relatives à l'*attacar*. L'étude de celles-ci justifierait certes à elle seule des recherches approfondies dont les résultats seraient féconds pour déterminer les influences ayant contribué à former les vieux usages et le vieux Droit du peuple corse. Disons seulement en passant que l'*attacar* se retrouve en particulier, bien que sous des désignations différentes, dans les anciennes coutumes germaniques. La loi salique, pour ne prendre que cet exemple, vise le cas de la « mulier excapillata », et la peine encourue est de 15 sous, si l'auteur d'un tel outrage s'est borné à découvrir les cheveux d'une femme en sortant le bandeau qui les couvrait. L'amende est de trente sous si le fait d'enlever ou dénouer le bandeau à eu pour effet de *décheveler* complètement la femme qui a été l'objet de l'attentat. Des dispositions analogues se rencontrent dans la loi des Burgondes, etc. Enfin il ne faut pas oublier que les Lombards, poursuivant leurs conquêtes au delà de l'Italie ont envahi et occupé en partie la Corse pendant une cinquantaine d'années. Leurs usages ont pu prendre alors dans l'île quelques racines, et surtout manifester plus tard leur influence à travers les très primitives coutumes de Pise et de Gènes,

lors des successifs établissements en Corse de la Commune et de la Seigneurie.

Quoi qu'il en soit, dans les temps où nous avons des renseignements précis, c'est-à-dire du XVI^e siècle à la fin du XVIII^e, l'*attacar* sévit avec une haute fréquence. En effet, à ces époques, les jeunes hommes aventureux ne manquaient pas, qui, poussés par la passion amoureuse, ou par le désir de faire un riche mariage, trouvaient là un moyen commode de compromettre une jeune fille qu'ils désiraient épouser. Sans doute leur acte avait pour résultat de susciter contre eux la vendetta immédiate de la famille de la jeune fille. Mais après quelques mois, ou quelques années de cette chasse à l'homme qui constituait la guerre privée, les auteurs d'un *attacar* pouvaient, s'ils avaient échappé à la mort, beaucoup espérer de la lassitude des parents de la femme compromise. Car celle-ci n'avait nulle chance de jamais voir se présenter pour elle d'autres maris. Il pouvait donc arriver que, pour ce motif, la famille se laissât fléchir un jour et donnât enfin le consentement aux accords.

En attendant ce résultat aléatoire, beaucoup de sang était versé de part et d'autre par les deux parentèles en lutte, celle du jeune homme et celle de la jeune fille. Les actes de violence entraînés par une telle cause se multipliaient dans de telles proportions, que l'*attacar* qui les occasionnait avait été considéré comme un délit par les lois corso-génoises, et puni comme tel, de peines qui devinrent de plus en plus sévères. En 1709 notamment (13 mai) le Sénat et le Doge de la Sérénissime République de Gênes qui gouvernent alors la Corse, décrètent l'aggravation des pénalités antérieures, reconnues trop légères. L'exposé des motifs de cet acte législatif est des plus curieux : « Ayant eu connaissance, dit l'Excellentissime Collège de la Seigneurie génoise, que dans notre royaume de Corse, va toujours en s'accroissant l'abus si ancien d'embrasser sur la voie publique, et d'*attacare* selon le mot employé dans ce pays (*secondo il vocabolo di questo paese*), c'est-à-dire de *décoiffer* des jeunes filles (*levare la scuffia*) ou de porter la main sur elles, ou de faire d'autres actes de familiarité... considérant que le résultat de ces actes est d'entraîner la nécessité de conclure, pour éviter un plus grand mal, des unions mal assorties quant au rang et à la fortune des personnes, et de susciter de graves inimitiés dont les effets sont bien souvent funestes et sanglants... Suivent les peines qui sont de 100 à 300 lire et de 3 à 5 ans de galère.

Au XVIII^e siècle, les Corses, au cours de révoltes successives contre l'intolérable administration de Gênes, arrivèrent comme on sait à constituer de véritables gouvernements nationaux. Or, la préoccupation de tous ces gouvernements, préoccupation qui leur fait un particulier honneur, fut d'arriver par tous les moyens à faire disparaître la vendetta et à rétablir la concorde entre citoyens. L'un des meilleurs procédés pour aboutir à ce résultat était en bonne logique de supprimer les causes qui donnaient naissance à la vengeance privée, et nous savons que parmi elles, l'*attaccar* avait une place prééminente. Aussi, les assemblées et les Chefs successifs que nommèrent les Nationaux durant la longue lutte pour l'Indépendance, s'employèrent-ils à frapper le délit précité de sanctions très rigoureuses. Sous le roi Théodore les injures aux femmes, le toucher du visage ou des mains entraînaient condamnation aux galères ou prison perpétuelle. Sous Paoli, le remarquable administrateur, qui fonda et dirigea si longtemps la République corse, quiconque enlevait la coiffe ou le mouchoir que les femmes portent sur leurs cheveux (che toglierà scuffia o fazzoletto o come volgarmente dicesi, *attacherà*...) est condamné à un an de prison et à l'exil.

Le but poursuivi au moyen de l'*attaccar* était comme on l'a vu, pour l'homme qui s'en rendait coupable, d'obliger la famille de la jeune fille ainsi compromise à lui donner celle-ci en mariage. En principe, c'était donc malgré la volonté de la jeune fille que l'*attaccar* se réalisait. Mais en pratique, il arrivait souvent que les deux jeunes gens s'étaient entendus au préalable et avaient trouvé là un moyen malicieux de faire céder une opposition irréductible des parents de la jeune fille.

C'est ce que nous expose dans ses *Mémoires*, vers 1774, un officier du Régiment de Picardie qui était venu tenir garnison en Corse, après l'annexion de l'île à la France « Lorsque les parents d'une fille la refusaient à un garçon, de telle condition qu'il fût, nous dit-il, pour peu que cette fille consentit à ce mariage et souvent même sans approbation, le garçon l'embrassait ou la *décoiffait* un jour de fête au sortir de la messe. Aussitôt tous les enfants, souvent postés exprès, se mettaient à crier : « *Disonorata* » ! Dès ce moment il fallait de toute nécessité accorder cette fille ou bien venger cette injure dans le sang du garçon... »

Les archives départementales de la Corse conservent des pièces de procédure du plus curieux intérêt, relatives à des actes d'*attaccar* intervenus par consentement mutuel entre un

garçon et une fille désireux de s'épouser. Dans l'un de ces actes qui date de 1690, nous est révélée la malheureuse situation d'un prétendant, qui d'accord avec la fiancée qu'il avait choisie, l'avait compromise un jour publiquement par un des procédés habituels rapportés plus haut. Tout allait bien, et la plupart des membres de la famille allaient consentir au mariage, lorsqu'un cousin, probablement jaloux, adressa au Lieutenant du Gouverneur une plainte dont l'effet immédiat fut de faire emprisonner l'amoureux.

Le document que nous possédons est la requête que ce dernier présenta au Gouverneur gènois. « Il supplie très humblement son Excellence de lui accorder sa grâce, *puisque en des cas semblables, écrit-il, on a accoutumé d'user de compassion* ».

Il faut espérer que le haut magistrat fut touché d'une telle infortune et accorda sa relaxe au fiancé persécuté. Ce n'est pas d'aujourd'hui, comme on le voit, que l'amour est souvent considéré comme la plus atténuante des circonstances.

J. BUSQUET.⁽¹⁾

Directeur de conférence à la Faculté de Droit de l'Université de Lyon.

LE TOURISME ANGLAIS EN CORSE

BENSON (Robert) : *Sketches of Corsica.*

Voici un ouvrage assez important qui dès son apparition a été utilisé avec fruit par Walter Scott (2), lorsque cherchant les origines de Napoléon il a voulu connaître le milieu où celui-ci était né et qui en France a été estimé comme un résumé excellent de ce qui avait été antérieurement écrit sur la Corse, par le correspondant du *Globe*, en 1826, dans cette série de *Lettres sur la Corse*, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir. On va voir qu'en outre des renseignements qu'on peut y trouver sur les choses de la Corse, il intéresse également l'histoire du plus populaire des romans français dont la Corse soit le théâtre.

(1). M. J. Busquet est l'auteur d'un important et remarquable ouvrage qui paraît en ce moment sous le titre : *Le Droit de Vendetta et les Paci Corses*.

Jamais cette célèbre coutume n'avait été l'objet pour la Corse d'une étude aussi impartiale et aussi approfondie. Nul doute qu'elle passionnera tous les Corses. Nous ferons connaître aux lecteurs de la *Revue*, dans un très prochain numéro, cette œuvre magistrale de notre éminent collaborateur.

(Note de la Direction)

(2). Sir Walter Scott *Vie de Napoléon Buonaparte*, précédé d'un tableau préliminaire de la Révolution française, Paris-Strasbourg in-12, 1827.

La première partie est la relation de l'itinéraire par route d'Ajaccio à Bastia. C'est un cadre commode qui permet à l'auteur d'être attentif aux mœurs si originales du pays, à son degré de civilisation si archaïque et si poétique à la fois. Il note avec soin le costume du paysan, pour lequel il a peut-être lui-même fourni les dessins du frontispice, bergers revêtus du *pelone*, du bonnet pointu et munis de leurs armes ; il montre les femmes cheminant pieds nus sous le fardeau à côté du mari indolent et protecteur. En regard de la condition misérable où végète un pays dont le climat excite son admiration, il ne peut s'empêcher de faire une remarque sur la différence de méthode entre Français et Anglais. « Dans ce pays, nous aurions, dit-il à peu près, pavé, assaini, construit des routes : les Français ouvrent un musée à Ajaccio, collectionnent des vases étrusques, de vieilles médailles et laissent le soin de se charger du reste au temps et au hasard. »

La deuxième partie est consacrée à l'histoire et à la littérature. Il y mentionne les remarquables aptitudes littéraires du Corse, son don d'éloquence naturelle, son langage figuré, sa facilité à goûter la littérature italienne, à improviser en vers, ses chants nationaux, la riche matière que fournissent à ses récits les hauts faits des *banditi*. En appendice il donne le journal de Viterbi (1) ; et une chanson d'amour en dialecte corse.

Parmi les anecdotes rapportées par Benson, il en est une qui devait jouir peu après en France d'une rare fortune. C'est celle du vieux berger qui apprenant que son fils a trahi le déserteur à qui il a donné l'hospitalité, n'hésite pas à le tuer et à venger ainsi l'honneur de la famille. On a reconnu là le thème de *Mateo Falcone*, que Mérimée allait publier justement peu d'années après la publication du livre de Benson, en 1829.

Est-ce bien à Benson que Mérimée aurait emprunté le sujet de ce conte doublement fameux parce que c'est un modèle du genre narratif et parce qu'avec lui la Corse, peut-on dire, entre pour la première fois dans le domaine des lettres françaises ? La question, faute d'un témoignage émanant de l'auteur lui-même, est difficile à résoudre définitivement. Certains ont

(1). Ce journal a fait l'objet d'une publication à part : *Journal des derniers moments de Luc Antonio Viterbi*, traduit de l'anglais de M. Benson et précédé de quelques remarques sur la Corse par P. Paris. (Paris 1826). On y trouve entre autres choses, un riche répertoire de noms de familles corses.

incliné à croire que c'était plutôt dans l'abbé de Germanes, dans l'abbé Gaudin ou même dans les *Novelle storiche corse* de Renucci que Mérimée l'avait lue. Mérimée a traité ce sujet avec tant de liberté et d'originalité qu'aucune preuve décisive ne peut être apportée en faveur de l'une ou l'autre thèse. Ce que l'on constate à coup sûr, c'est que dans *Mateo Falcone* il n'y a aucun détail de mœurs, de sites, de dénomination humaine qui se rapporte exclusivement à Benson plutôt qu'à l'une des trois autres sources possibles.

Mais si l'on en est réduit à des conjectures sur ce point, il n'est pas douteux par contre que quelques années plus tard Mérimée n'ait lu l'ouvrage de Benson avec beaucoup d'attention quand il composait sa *Colomba*. Quoiqu'il y ait, semble-t-il, très peu d'emprunts livresques à chercher dans cet ouvrage qui n'est pourtant pas sorti tout entier de la fantaisie créatrice du romancier, il ne faut pas oublier que Mérimée, en raison du but de son voyage en Corse, s'est entouré en ce moment de tous les documents nécessaires à un savant et à un artiste autant qu'à un touriste. Des rapprochements s'imposent donc.

Les amis du lieutenant della Rebbia (nom qui figure au surplus dans Germanes, III, 263) viennent lui faire ainsi qu'à sa sœur une escorte d'honneur, de même que les clients de Luc Antonio Viterbi accourent au-devant de celui-ci à sa sortie de prison (Benson p. 67). — De la même façon péremptoire que le bandit Galluchio (Benson p. 25) impose un mari à une jeune paysanne traitreusement séduite, Brando Savelli chez Mérimée prétend trouver un mari pour Michelina. — Si les chevaleresques bandits de *Colomba* se plaignent de la conduite ignominieuse de certains de leurs confrères qui détroussent les voyageurs, n'est-ce pas parce que selon Benson (p. 24) certains bandits abusent de leur influence avec le même manque de scrupules ? — Peut-être est-ce encore d'après Benson (p. 67) que Mérimée cite l'usage de la Vendette transversale. — Il est plus probable en tous cas que la truculente expression de *Colomba* : « Avant peu on verra de la viande fraîche à Piétranera », a pour origine le mot cité par Benson p. 123 : *Ci sarà forse carne fresca per la città*. — Enfin, il n'est pas indigne de remarque que les deux vers de la chanson corse si galamment cités par Orso à Miss Nevil

S'entrassi 'ndru Paradisu santu, etc.

sont, à part quelques divergences dans l'orthographe, les derniers d'une ballade rapportée par Benson.

Ainsi le livre de Benson présente encore aujourd'hui un

intérêt de haute curiosité (1). On verra plus tard dans cette revue combien d'ouvrages la Corse a inspirés aux touristes anglais, compagnons habituels des marchands et des diplomates. Il ne nous appartient pas de fixer ici cette remarquable lignée qui commence dès le XVIII^e siècle avec Boswell, l'admirateur enthousiaste de Paoli et de J.-J. Rousseau. Mais les Sketches de Benson, tout en fournissant de précieux documents aux historiographes de l'île, ne méritent pas moins notre attention, s'il est vrai qu'elles ont fourni à Mérimée certains de ces détails qui ont contribué à donner au public étranger une image désormais ineffaçable de la Corse.

G. COURTILLIER.

ETUDES HISTORIQUES SUR LA CORSE

La Formation et l'Évolution des Noms de famille en Corse

Toute étude sur les points obscurs de l'histoire de la Corse qui reposerait sur les noms de famille que nous connaissons aujourd'hui conduirait à des conclusions hasardées, la plupart de ces noms n'étant employés que depuis le XVII^e siècle. Il en faut néanmoins excepter ceux des Génois fixés très anciennement à Bonifacio dont les patronymiques se poursuivirent sans discontinuité, et ceux des Liguriens qui colonisèrent Calvi, Bastia et Ajaccio. Ceux-ci conservèrent généralement leurs noms anciens : tels les Bonaparte, les Bacciochi, les Ramolino, les Sorba, les Spoturno, les Costa ; l'insouciance des autres imposa à leurs descendants le nom de leur pays d'origine sous lequel ils étaient le plus souvent désignés. Ils s'appelèrent Savona, Parodi, Chiavari, Pietra-Santa, etc. (2)

(1) Le nom de Benson est aussi associé à celui de lord Byron, et c'est en compagnie de celui-ci qu'il avait deux ans auparavant touché à la terre de Corse. Cf. *Narrative of lord Byron's voyage to Corsica and Sardinia during the year 1821 by Robert Benson*, London 1825. C'est probablement une traduction ou une adaptation de cet ouvrage, que que nous n'avons pas pu nous procurer, qui parut sous le titre suivant et sans nom d'auteur, *Voyage de Lord Byron en Corse et en Sardaigne durant l'été et l'automne de 1821 à bord du Yacht le Mazeppa commandé par le capitaine Benson de la marine royale*. Paris 1825 in-12.

(2). Je n'affirmerais pas que tous ceux-ci n'appartenaient pas à quelque une des familles italiennes de ces noms, mais de nombreux exemples m'ont enseigné que le patronymique s'effaçait souvent sous le nom du pays d'origine. Au XVI^e siècle, Francesco et Gabriele Bonaparte, ancêtres de Napoléon, sont fréquemment dénommés Francesco ou Gabriele da Sarzana. S'il avait suivi la loi commune, le nom de Bonaparte, qu'attendaient les plus glorieuses destinées, disparaissait à tout jamais derrière celui d'une petite cité italienne.

Les Corses admis à résider dans ces colonies furent inscrits sous le nom de leur villages : Pozzo-di-Borgo, Alata, Tavera, Carbuccia, etc.

La coutume du Moyen-Age joint au nom de chaque individu le nom de sa résidence. Comme partout, les seigneurs corses, portent le nom de leur fief : seuls ont des surnoms héréditaires les maîtres du Cap Corse : les Da Mare, les Avogari, les De Turca (1). Au XIV^e siècle ces trois dernières familles forment l'Albergo Gentile et substituent cette appellation nouvelle à l'ancienne en remémorant parfois leur origine dans les actes « Oberto Gentile, *olim* (jadis) Avogari. »

Pour les anciens souverains de la Corse déjà contestés et appauvris, le titre de marquis leur sert de surnom héréditaire, pour se distinguer ils y joignent le nom de leur château. D'abord marquis de Massa di Corsica, ils deviennent marquis de Verde, de Pietra-Pola, de San-Colombano, de Belgodere, etc. Au XV^e siècle, quand il ne leur reste de leur grandeur passée qu'un souvenir expirant, ils restent Corsuccio ou Lenuccio, *marquis*, sans autre.

Sans que nous en ayons la preuve matérielle pour d'autres que pour les marquis et les seigneurs de Bagnara, nous pouvons déduire des faits connus que les féodaux corses appliquent à leurs successions héréditaires la loi lombarde qui laisse le fief indivis et en partage le revenu entre tous les membres de la famille proportionnellement à leurs droits. Les races s'accroissent rapidement, et alors au nom du fief se substitue un nom générique, adjectif plutôt, créé, non pour les besoins narratifs d'un chroniqueur synthétisant, mais pour répondre à une nécessité intime. Ce qualificatif sert à rappeler l'origine quand le groupe fondamental tend à se dissoudre, quand l'individu est détaché de la terre ou du château qui lui a donné son nom : il n'est plus seigneur de Cinarca, il reste *Cinarchese*. De même alors paraissent dans les actes publics les Salaschi (de Sala), les Pinaschi (de Pino), les Cortinchi (de Corte), les Loretesi (de Loreto), les Arenchi (d'Arescia). Et jusqu'à ce que la banque de San Giorgio ait définitivement dompté les remuants féodaux, on relève, chez les nobles corses, le souci de conserver la mémoire des noms que la popularité ou la violence a fait respecter.

Le régime d'oppression qui suivit la chute de Rinuccio della Rocca et de Gio-Paolo de Leca effaça peu à peu tout ce passé. Au XVI^e siècle tous les insulaires sans distinction de

(1). Aussi les Biancolacci que je croirais volontiers d'origine continentale italienne et issus des marquis.

classe figurent sur les registres de la Banque sous leur nom de baptême suivi de celui de leur résidence. Il existe encore des familles jalouses de leur origine ; mais, pour en retrouver la mention, il faut exercer sa patience sur un grand nombre d'actes, même quand il s'agit de personnages historiques comme Leonardo de Casanova, Rinuccio de Leca, Paolo d'Ornano, Giovanni della Rocca (1) il faudra les reconnaître, neuf fois sur dix, sous les noms de Leonardo da Corte, Rinuccio da Vico, Paolo da Santa-Maria, Giovanni da Quenza. Les arrêts de proscription, les actes passés à l'étranger et les chroniques sont heureusement là pour nous éclairer.

Mais à côté de ces personnages bien connus combien d'autres dont l'identité nous échappe ! Les archives des paroisses remontent bien à cette époque, mais leurs premiers cahiers sont sobres de renseignements. Le concile de Trente avait recommandé aux curés de consigner sur des registres, et non plus sur des feuilles volantes, toutes les cérémonies, baptêmes, mariages, inhumations, de leur paroisse. L'occasion se présentait donc de produire le nom de sa famille ou d'en choisir un nouveau. Les paroissiens semblent s'être désintéressés complètement de leur état civil. Les gentilshommes même, satisfaits de lettres patentes qui leur confirment assez fréquemment de piteux privilèges, ignorent les registres de l'église que le curé enguirlande parfois de mentions facétieuses ou adulatrices à la mesure de ses sympathies.

Cependant le baptême gratifiait souvent d'un même prénom plusieurs enfants d'un même village : il fallait les distinguer, leur assigner une personnalité qui ne fût pas celle du voisin. Les sobriquets furent rares, ainsi que les surnoms empruntés aux professions si communs sur le continent, car peu de Corses exerçaient un métier. Les individus étrangers à la localité qu'ils habitaient apportaient le nom de leur pays d'origine, les autres n'avaient comme signe distinctif que le prénom de leur père ou de leur grand-père. Il en résulta des multitudes de familles homonymes que ne rattachait aucun lien de parenté, alors que des cousins rapprochés oublièrent leur ancêtre commun sous des noms nouveaux.

COLONNA DE CESARI ROCCA.

(A suivre).

(1). Patriotes célèbres qui secondèrent Sampiero et lui survécurent. Leonardo da Casanova fut mestre de camp du régiment d'Ornano. Sa postérité est connue en France sous le nom de Casenove.

AVIS

Aux quelques souscripteurs qui ont pu trouver que ce premier numéro ne paraissait pas assez vite, à leur gré, il n'est pas inutile de dire que sur une quinzaine de collaborateurs qui ont bien voulu offrir généreusement à la cause de la Corse leur temps et leur talent, un seul est à Paris.

On peut imaginer ce que sont les correspondances, envois de copies, de première, de seconde épreuve, de dépêches, etc. entre Paris et la Corse, l'Afrique, Mulhouse, Nantes, etc. et l'imprimeur qui est également en Pro-

Nous avions bien prévu ces retards en demandant à nos souscripteurs de ne payer qu'après réception du premier numéro et nous remercions ici tous ceux qui, en grand nombre, ayant eu plus de confiance, ont préféré solder leur abonnement en le souscrivant. Nous pouvons assurer, toutefois, que ces difficultés d'organisation première disparaîtront avec les numéros suivants.

Nous avons dû, avec grand regret, retirer de la mise en pages, faute de place, plusieurs articles de nos zélés collaborateurs, quelques uns même dont ils avaient corrigé les épreuves. Leur intérêt, dont ce premier numéro est ainsi privé, se reportera sur le prochain, qui ne sera pas moins intéressant.

En raison des formalités postales, nous prions nos souscripteurs de bien vouloir adresser les mandats en notre nom plutôt qu'au Directeur de la *Revue*.

CONSEILS

Nous conseillons à nos abonnés de conserver avec soin les fascicules de la *Revue de la Corse* qui devront former chaque année un ensemble d'études corsees que nous nous proposons de compléter par deux tables, l'une méthodique, l'autre alphabétique, avec une solide couverture annuelle servant d'emboîtement dans laquelle les livraisons pourront être brochées ou conservées. Nous les engageons à ne pas séparer des numéros les VIII pages de couverture qui forment le complément et en quelque sorte, une partie annexe renfermant des renseignements utiles à consulter mais que ne voulons pas faire figurer à la même place que les intéressants articles de nos collaborateurs.

QUESTIONS CORSES

1^o Lord Byron est-il venu en Corse ?

Parmi les lecteurs de la *Revue*, en est-il un, curieux de l'histoire de la Corse, qui possède quelques renseignements ou quelque document relatifs à un voyage, mentionné par Benson, qu'aurait fait en Corse Lord Byron en 1822 ?

Nous lui serions reconnaissant de nous le faire connaître.

2^o Garibaldi est-il d'origine Corse ?

Il paraît qu'en Autriche il est d'opinion courante que le grand père de Garibaldi aurait épousé une sœur de Théodore de Neuhoff qui fut, comme on le sait, roi de Corse. Arriverions-nous, par hasard, à cette impressionnante conclusion que Garibaldi est compatriote de Napoléon ?

Quel est le chercheur Corse qui résoudra la question ? H. D.

OFFRES ET DEMANDES

Le catalogue d'ouvrages Corses que nous publions est loin de contenir tous ceux que nous voudrions indiquer. Beaucoup, et des plus rares, que nous possédons, n'y figurent pas encore.

Néanmoins, ceux de nos lecteurs qui désirent se procurer certaines éditions anciennes ou épuisées, qui n'y sont pas mentionnées, peuvent toujours s'adresser à nous. Souvent nous les possédons, parfois nous savons où les trouver et en tous cas, nous pouvons les rechercher.

Dans le but de faciliter, entre les abonnés de la *Revue*, les achats ou les échanges d'ouvrages Corses, nous mettons volontiers à leur disposition la rubrique des offres et demandes que nous ouvrons dans ce 1^{er} numéro.

DEMANDES :

CASTELLI. — Una Colonia Ascolana in Corsica ; 1884.

MARZOLACCIO. — Compendiosa descrizione di Bonifacio ; 1625.

BLAGINO LECA. — Il d'Ornano Marte ; 1602.

MÉRIMÉE. — Notes d'un voyage en Corse ; 1840.

MATTEI (Docteur). — Les Annales de la Corse ; 1877-78-79.

Catalogue d'Ouvrages sur la Corse

Cette nomenclature n'est pas une *Bibliographie*.

Elle comprend tous les ouvrages mentionnés dans la *Revue*, ceux qui se trouvent en librairie et que nous pouvons expédier au prix marqué (plus le port) et d'autres plus rares, épuisés, anciens, ne se rencontrant plus que d'occasion et dont les prix sont variables. La liste est loin d'en être complète, mais il en paraîtra de nouveaux à chaque numéro.

Nous ne mentionnerons toutefois que les livres ou brochures dont nous possédons un exemplaire permettant d'en donner avec précision la description bibliographique et de le céder au besoin.

Nous conseillons à nos clients de faire recommander les envois, malgré le temps que cette précaution nous fait perdre aux guichets de la Poste toujours encombrés à Paris.

Aucun envoi n'est fait contre remboursement.

CAMBIAGI (Abate Giovacchino). *Istoria del Regno di Corsica Arrichito di Dissertazioni, Documenti, Bolle, Annotazioni*, etc. s. l. 1770-72, 4 vol. in-4° ayant chacun une grav. frontisp. sur cuivre et un index. T. I, XII-396 p. T. II, VIII-348 p. T. III, IV-324 p. Cet tome contient la belle carte dépliant 75×48 avec attributs et dessins. T. IV, IV-360 p. Voir compte-rendu, n° 1, p. 3.

Cet ouvrage fondamental de l'histoire de la Corse est d'une grande rareté.

JAUSSIN (L.-A.). *Mémoires historiques militaires et politiques sur les principaux événements arrivés dans l'isle de Corse de 1738 à 1741*. 2 vol. in-12 avec superbe carte par Robert de Vaugondy, Lausanne, 1758-59.

Cet ouvrage est constamment consulté et cité par tous ceux qui ont écrit sur la Corse. Nous le possédons en plusieurs états.

POMMEREUL (de). *Histoire de l'isle de Corse*, 2 vol. in-8, 280 et 348 p. avec frontispice, suivis d'une table de noms propres. Berne, 1779, rare.

Ouvrage très apprécié; nous le possédons broché et relié.

AMBROSI R. *Histoire des Corses et de leur civilisation*, 1 vol. in-18, 19×13, br. couvert. VIII-608 p. avec 50 pl. phot. hors texte : division méthod. en 3 part. et XVI chapitres, résumés, lectures, bibliog. Bastia, 1814. 6 fr.

Cet ouvrage dont l'auteur est agrégé d'hist. et conserv. des antiquités de la Corse, a été récompensé par le Cons. général.

COLONNA de Cesari Rocca. *Histoire de la Corse*, écrite pour la première fois d'après les sources originales. 1 v. br. 19×12, VIII-316 p. s. d. 5 fr.

Ouvrage documenté d'après les archives d'Italie, de France et d'Espagne.

JACOBI (J.-M.). *Histoire générale de la Corse depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*, avec aperçu topographique, statistique, hist. nat., notices biblio., etc. Enrichi d'une carte remarquable de 10×60. 2 vol. in-8 de près de 500 p. Paris, 1835, très rare.

C'est la meilleure histoire qui fut publiée jusqu'à cette époque. Elle est très appréciée pour sa grande clarté.

HANTZ & DUPUCH. *La Corse. Situation, origines, moyen-âge, période moderne, période contemporaine*. 1 vol. br. 25×16, 144 p., pap. fort, nombre vignettes. Paris, 1908, épuisé.

Couverture illustrée, ouv. devenu rare.

COLONNA de Cesari Rocca et Louis VILLAT. *Histoire de Corse* (4^e éd.). 1 vol. in-8 XXVIII-280 p., XVI planches photogr. Paris, 1916. 6 fr.

Fait partie de la collection *Les vieilles provinces de France*.

COLONNA de Cesari Rocca. *L'Evolution de l'Historiographie Corse*. 1 br. in-8, 32 p. Paris 1916. 2 fr.

Cette intéressante brochure sert de préface à l'*Histoire de Corse* écrite en collaboration avec M. L. Villat.

ROSSI (J.-E.) agrégé de l'Université. *Les Corses d'après l'histoire, la légende et la poésie*. 1 vol. br. 19×12, 234 p. sous couv. impr. 1900. 7 fr. 50

1^{re} partie : histoire de la Corse. 2^e partie : études sur les coutumes, voceri, vendetta, mariages, hospitalité, etc.

QUILICHINI (J.-B.). *La Pièce d'Attalla*, monographie du Canton de Tallano. Ses produits, ses beautés, ses enfants. 1 broch. in-8, 64 p. avec préf. de J. Orsatti, Bastia, 1904. 3 fr.

Intéressant ouvrage divisé en XXV chap. dans lesquels la partie économique et celle de l'histoire locale sont très développées.